PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale dimanche 17 Octobre 2015 - LYON

AFBBF-IFBB FRANCE

Le 17 Octobre 2015 à 14h30 à L'hôtel IBIS à Lyon, s'est déroulée sur convocation l'Assemblée Générale

L'Assemblée est présidée par Mario VALERO, en sa qualité de Président.

Après constatations des membres présents ou représentés, le président déclare alors que l'Assemblée générale peut délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Ouverture et rappel de l'ordre du Jour par le Président :

- Rapport moral présenté par le président
- Lecture de la lettre de M. Yann Le Cœur Vice-Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Poste du président à pouvoir
- Questions diverses

PREMIERE RESOLUTION

Le Président Mario Valero, nous fait part d'un changement dans l'ordre du jour car il a reçu une lettre de M. Yann Le Cœur Vice-Président, le quel nous propose sa démission car son travail et son nouveau Club lui prennent tout son temps et ne peut plus assumer son poste de Vice Président, mais malgré cela il restera Président du Comité de Zone Nord Est.

Rapport moral de l'association

Mario VALERO: remercie les membres présents à l'Assemblée Générale. Rappelle qu'à ce jour,

- 30 clubs sont affiliés à la fédération, ce qui représente plus de 1200 licenciés
- 173 compétiteurs

Rappel des faits importants :

- Demi-finale Nord
- Demi-finale Sud
- Finale France
- Les jeux Méditerranéens

Tous ces évènements se sont très bien déroulés avec un retour positif des compétiteurs.

Commission équipe de France :

Philippe EICHLER Responsable Athlètes : le bilan 2015 est plutôt positif.

2016 verra une sélection a « vue » de la part de notre sélectionneur Mr EICHLER Philippe pour d'avantage de cohérence sur la composition de l'équipe de France et la scène internationale.

Le lieu de la finale IFBB France 2016 fut modifiée et sera très probablement Gravelines (organisé par Yann LE CŒUR président Zone Nord Est) en attente de communication officielle.

Présentation par le président Mr VALERO Mario, des différentes commissions sous forme d'organigramme et le règlement intérieur ainsi que le règlement de la commission de discipline :

Chacun des présents ont eu physiquement et en main propre, un exemplaire des documents suivants :

- 1. REGLEMENT DISCIPLINAIRE GENERAL de 12 pages (ASSOCIATION AFBBF IFBB France)
- 2. REGLEMENT INTERIEUR complétant les statuts constitutifs de 18 pages (ASSOCIATION AFBBF IFBB France)

✓ Commission équipe de France (par ordre hiérarchique)

- Mario VALERO (président)
- Philippe EICHLER (sélectionneur)
- Serge ROELANTS (responsable des juges)
- Thierry AUSSENAC (juge international) /Sébastien SPATAZZA (juge
- international) /Sidibé KHOUDIEDJI (athlète professionnelle)

✓ Commission Formation Juges-Athlètes-Dirigeants (par ordre hiérarchique)

- Mario VALERO (président)
- Serge ROELANTS (responsables des juges)
- Thierry AUSSENAC (responsable des juges)
- Philippe EICHLER (sélectionneur) / Jean-Louis BALAT (président zone sud
- ouest)/ Sébastien SPATAZZA (juge internationale)

✓ **Commission Juridique** (par ordre hiérarchique)

- Mario VALERO (président)
- MARION FROELHI (juriste)
- Laurence PREVOT (juriste)
- Secrétaire (Jean-Marie MIGNON / Thierry AUSSENAC)

✓ **Commission de discipline** (par ordre hiérarchique)

- Philippe EICHLER (Sélectionneur)
- Jean Marie MIGNON (Marketing)
- Eric Cagnard (Athlète International)
- Patrick OSTOLANI (athlète professionnel) / Sidibé KHOYDIEDJI (athlète professionnelle)
- Marion FROELHI (Juriste)
- Sylvain BELLIOT (sheriff)

Commission Communication Markéting (par ordre hiérarchique)

- Mario VALERO (président)
- Jean-Marie MIGNON (juge international)
- Jérôme DORSEUIL (président IFBB Île de la réunion)
- Candice VALERO / Philippe EICHLER

Partenaires - sponsors

- ◆ PERFORMANCE PREMIUM
- Marketing communication:
- ◆ La chaine de télévision française « W9 » du groupe « M6 » a eu un contact avec Mr VALERO Mario pour la création d'un reportage lors de la prochaine coupe de France ifbb du 21 novembre prochain (« Elne » dans le 66) .
- ◆ Le journaliste dispose des coordonnées téléphonique de monsieur MIGNON Jean-Marie afin d'analyser, d'interpréter l'orientation journalistique, puis éventuellement finaliser le projet avec documents juridique pré établi par Marion FROELHI (cahier des charges, droit a l'image)
- Si le reportage est semble donner une vision négative et/ou dévalorisante de notre sport, l'ordre du président Mr VALERO Mario est de refuser la collaboration.
- Compte tenu des sommes importantes allouées aux voyages, il sera proposé et argumenté une participation au titre d'aide sous forme de sponsoring annuel auprès de notre agence de voyage.
- ◆ La mise en concurrence est nécessaire pour bénéficier des meilleures offres du marché et/ou sponsoring.
- Candice VALERO travaillant dans une agence d'évènementielle communication, apportera son savoir via son agence basée en suisse.

La vente de survêtements, maillots et tan a remportée un vif succès.

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

DEUXIEME RESOLUTION

Lecture du rapport d'activité par Mario VALERO

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

TROISIEME RESOLUTION

Lecture du rapport financier par Jacqueline BELLIOT

Mme Belliot Jacqueline, met l'accent sur le fait que cette année environ 150 athlètes sont partis en compétition Internationale tous frais payés, ainsi que tous les athlètes ont reçu un survêtement offert.

Madame BELLIOT communique, comme lors de la réunion du comité directeur du matin, que les comptes ont été supervisées par un Cabinet Comptable, avec lettre à l'appuy le Cabinet Comptable stipule que les comptes sont tenus normalement et qu'il n'y a pas d'anomalie, la saison prochaine, chaque licencié pourra voir et dans les moindres détails, l'état des comptes, disponible physiquement chez notre comptable (aucun document ne sera envoyé par courrier)

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

QUATRIEME RESOLUTION

Au vu de la démission de M. Yann Le Cœur et que le CD a voté son remplaçant, nous avons procédé à l'élection du nouveau Vice-Président, M. Thierry Aussenac étant le seul à se présenter.

Voté à la majorité par les membres présents

CINQUIEME RESOLUTION

Ouestions diverses.

- ✓ Les sujets des critères de jugements furent abordés ainsi que la sélection a
- √ «vue»
- √ L'aspect markéting, sponsoring
- ✓ L'organisation des compétitions (monsieur Jean-Michel RAVOT, se proposant d'organiser un grand prix à Lyon avec en parallèle un salon. prises de contacts avec Mr MIGNON Jean-Marie avec communication de dossier « organisation » établie par Mme FROELHI Marion juriste.)
- ✓ La gestion et le contrôle de l'image de l'AFBBF-IFBB a travers les réseaux sociaux

Des questions ont été posées sur le déroulement et les jugements des compétitions internationales.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16h30 :

Procès-Verbal dressé par le Président, signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président Le Secrétaire